



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mars 2011
D -20110124

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



MAIRIE DE BORDEAUX

Cession à la Communauté Urbaine de Bordeaux d'emprises situées Parc de Bacalan. Décision - Autorisation.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite se porter acquéreur auprès de la Ville des parcelles cadastrées GO 26 pour partie, GO 30, GO 32, GO 58 pour partie, situées rue Achard.

Ces parcelles sont nécessaires à l'aménagement de la voirie interne aboutissant au Parc des Berges de Garonne en prolongement de la rue Arago. Une partie de la parcelle GO 58 a, quant à elle, permis la construction du quai de la ligne B du tramway.

Compte tenu de l'intérêt général qui s'attache à ce projet, cette cession interviendra à titre gratuit, ces acquisitions par la CUB étant à rattacher aux opérations de requalification des espaces publics du quartier de Bacalan, programmées dans le contrat de ville (délibération 2000/118 du 24 novembre 2000).

Le service de France Domaine consulté a, dans un rapport en date du 20 août 2010, valorisé ces parcelles à 350 000€ pour une superficie au sol de 2 646 m².

L'opération d'aménagement du parc terminée, la CUB rétrocèdera à la Ville à titre gratuit une partie du Boulevard Albert Brandenburg après déclassement du domaine public d'une emprise correspondant à l'accès piétons au Parc des Berges de Garonne pour lequel elle a compétence.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- la cession à titre gratuit à la Communauté Urbaine des emprises cadastrées GO 26pp, GO 30, GO 32, GO 58pp.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN



MAIRIE DE BORDEAUX

Adjoint au Maire



MAIRIE DE BORDEAUX

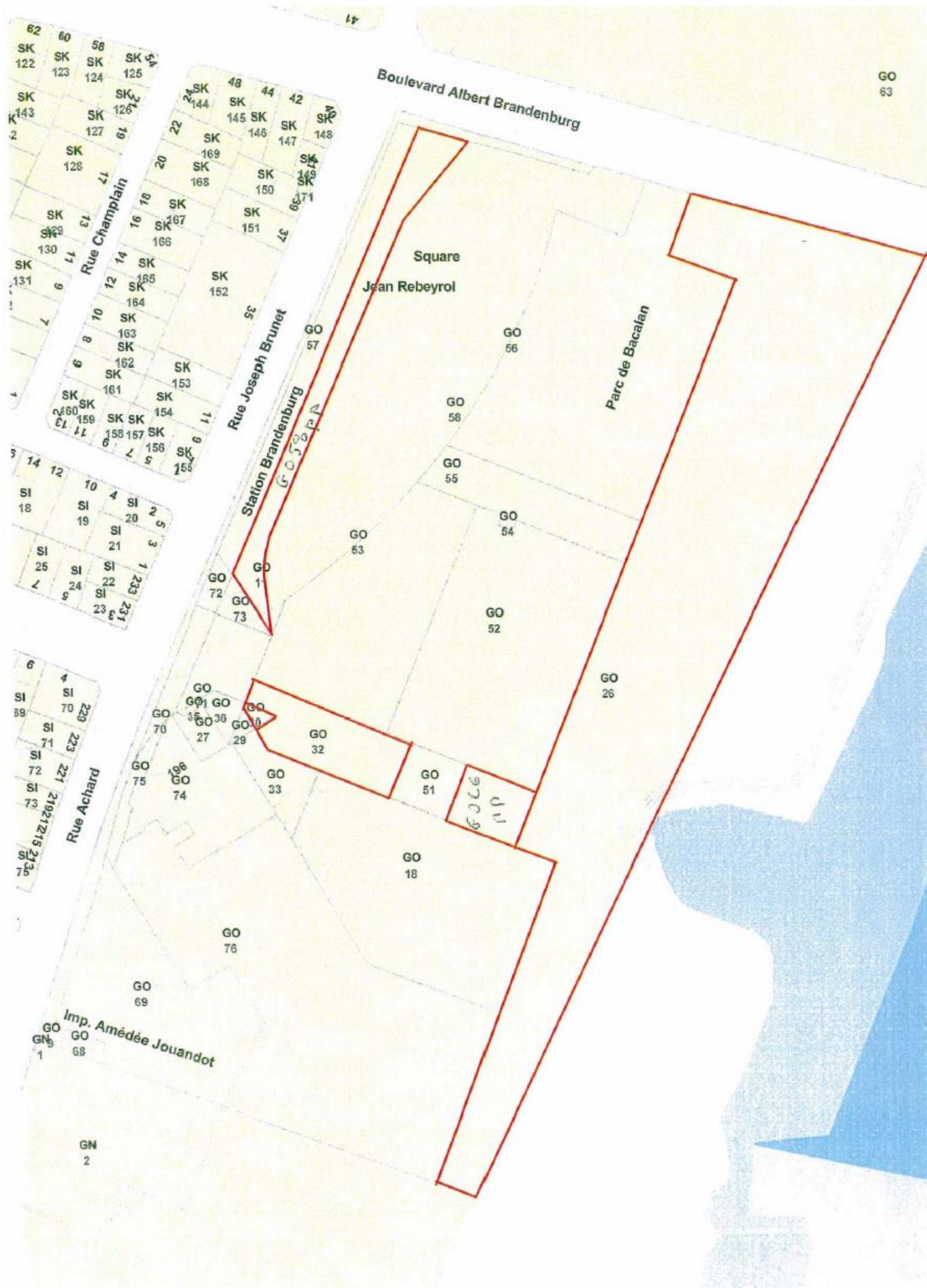


MAIRIE DE BORDEAUX





MAIRIE DE BORDEAUX





MAIRIE DE BORDEAUX